



Le 22 mars 2020

Objet : Informations sur la COVID-19 (coronavirus) – mise à jour n° 9

Chers parents, tuteurs et employés,

Nous espérons que vous vous portez bien et que vous prenez soin de vous-mêmes et de vos proches. Nous souhaitons vous remercier pour la patience et la collaboration dont vous avez fait preuve au cours de la semaine qui vient de se terminer. Nous comprenons que la situation actuelle peut entraîner des incertitudes et des difficultés, mais nous avons confiance qu'ensemble, nous réussirons à surmonter cette situation sans précédent.

Points principaux du point de presse d'aujourd'hui

Faits saillants des propos tenus par François Legault

- Seront fermés à compter de minuit ce soir, jusqu'au 1^{er} mai : les salles de restaurant, les centres d'achats, les salons de coiffure et d'esthétique.
- Les pharmacies, les épiceries et la SAQ restent ouvertes.
- Les écoles, les cégeps et les universités sont fermés jusqu'au 1^{er} mai.
- Le ministère de l'Éducation (MEES) va envoyer une liste de travaux aux parents pour que certains apprentissages continuent.
- Le ministre Jean-Françoise Roberge travaille avec Télé-Québec pour mettre en place des capsules vidéo.
- Il n'y aura pas d'examens du ministère cette année.
- Cégeps et université : il se donne déjà des cours en ligne. Le ministre va s'assurer que ce soit le cas pour tous les cégeps et toutes les universités.
- On demande au personnel de l'éducation qui ne travaille pas d'aller aider les organismes communautaires et les personnes de 70 ans et plus.

Réponses aux questions des journalistes

Jean-François Roberge :

- (Récupération des effets personnels et du matériel dans les écoles) : On pourra le permettre à partir de la semaine prochaine, mais on va prioriser les élèves en difficulté. **On va bâtir cela dans les prochains jours. Message aux parents : Ne vous rendez pas à l'école la semaine prochaine. On procédera sur invitation.**
- On ne veut pas transformer tous les parents en enseignants et compliquer la vie des gens.
- On va mettre en ligne bientôt des situations d'apprentissage.
- À compter de la semaine du 6 avril, le MEES acheminera à toutes les familles une liste de suggestions d'activités non obligatoires et adaptées au niveau des élèves.
- Un élève ne sera pas automatiquement promu à l'année suivante.



450-621-5600
1 866-621-5600

F 450-621-7929

Sir Wilfrid Laurier School Board
235, montée Lesage
Rosemère (Québec)
J7A 4Y6





Procédure établie par Santé publique lorsqu'une personne est déclarée positive à la COVID-19

Pour faire suite à notre lettre d'hier, nous souhaitons vous informer de la **procédure établie par la Direction de santé publique lorsqu'une personne est déclarée positive** à la COVID-19 :

1. Conformément aux directives de la Santé publique, nous nous assurons de protéger l'identité de la personne ayant reçu un diagnostic positif à la COVID-19, car en vertu de la loi, nous sommes tenus de protéger les renseignements qui nous sont communiqués par la Direction de santé publique.
2. La Direction de la santé publique mène une enquête épidémiologique au cours de laquelle elle communique avec toutes les personnes identifiées qui ont été en contact avec la personne infectée à la COVID-19.

Comme le recommande la Direction de santé publique, veuillez continuer à respecter les mesures d'hygiène (lavage fréquent des mains et la distanciation sociale). Pour obtenir des informations à jour, nous vous invitons à visiter **Québec.ca/coronavirus**.

Encore une fois, nous vous remercions de travailler en partenariat avec nous alors que nous faisons face à cette situation d'urgence sanitaire.

Nous communiquerons de nouveau avec vous dès que nous aurons de nouvelles informations à vous transmettre. Encore une fois, merci de votre compréhension et de votre collaboration.



Gaëlle Absolonne
Directrice générale



Paolo Galati
Président

AN ENGLISH
EDUCATION,
A BILINGUAL
FUTURE

UNE ÉDUCATION
EN ANGLAIS,
UN AVENIR
BILINGUE